   
Les échanges commerciaux France-Sri Lanka en 2024

**SRI LANKA**

Affaire suivie par Philippe FOUET

Colombo, 15/04/2025

Ambassade de France au Sri Lanka et aux Maldives

Service économique de Colombo

Les échanges bilatéraux de marchandises se sont tassés entre 2023 et 2024 (-9,6%) en raison de la forte baisse de nos exportations (-28,5%) liée à l’effondrement de nos ventes aéronautiques au Sri Lanka, accentuée par la réduction de nos importations en provenance de ce pays (-3,8%), probablement liée à la stagnation des ventes de textile-habillement en France. Le déficit bilatéral structurel progresse (+7,2%) par rapport à 2023, sans toutefois atteindre le record de 2022. Les échanges bilatéraux devraient s’accroître en 2025 sous l’effet de la réorientation vers l’Europe, dont la France, d’une partie des exportations sri lankaises en raison des incertitudes pesant sur la politique commerciale qui sera menée par les nouvelles autorités américaines.

**En 2024, les échanges bilatéraux de marchandises entre la France et Sri Lanka se sont repliés de près de 10%, pour atteindre 538 MEUR.** Ils avaient atteint leur maximum en 2015 grâce à la livraison d’aéronefs à SriLankan Airlines mais ont été fortement affectés par la crise économique que traverse le pays depuis 2020, qui l’a conduit à adopter des mesures de réduction des importations, dont la levée progressive s’est achevée en février 2025. **Nos échanges dégagent un déficit structurel considérable** (la France couvre moins de 23% de ses importations en provenance du Sri Lanka) qui a progressé entre 2023 et 2024 (+7,2%) pour atteindre 338 MEUR, soit le 25e déficit français. Ce chiffre reste toutefois en deçà du niveau atteint en 2022 (435 MEUR).

**Des exportations françaises en forte baisse en raison de la réduction de nos livraisons aéronautiques**

**Les exportations françaises vers le Sri Lanka s’établissent à un niveau relativement faible** (100 MEUR en 2024, soit 28,5% de moins qu’en 2023). Le Sri Lanka est le 4e client de la France en Asie du Sud, derrière l’Inde, le Pakistan et le Bangladesh. Il se place, au niveau mondial, au 42e rang des clients de la France. **Nos exportations sont concentrées sur un nombre relativement réduit de secteurs**, dont les principaux sont :

1. Le matériel aéronautique pour 30 MEUR, en baisse de 56% par rapport à 2023, poste très dépendant des commandes de la compagnie nationale SriLankan Airlines, actuellement en restructuration ;
2. Les équipements mécaniques, électriques et électroniques pour 17,1 MEUR, en hausse de 17,9% par rapport à 2023 ;
3. Les produits chimiques parfums et cosmétiques à hauteur de 14,2 MEUR en légère baisse ;
4. Les produits agricoles et agroalimentaires pour 11,3 MEUR, en stagnation ;
5. Les produits pharmaceutiques pour 11,2 MEUR, en baisse de 8,8%.

La France reste un fournisseur mineur du Sri Lanka – le 22e en 2024 selon les statistiques locales- avec une part de marché évaluée à 0,8%.

Des importations françaises concentrées sur quelques produits qui stagnent en 2024

**Les exportations sri lankaises vers la France se sont légèrement repliées en 2024 (-3,8%) pour s’établir à 438 MEUR.** Le Sri Lanka se classe ainsi au 32e rang de nos fournisseurs avec un accès au marché européen (et donc français) facilité par l’application du mécanisme dit « SPG+ ». En Asie du Sud, le Sri Lanka se classe au 4e rang des fournisseurs de la France, derrière l’Inde, le Bangladesh et le Pakistan. Nos importations sont concentrées sur un très faible nombre de produits : le textile-habillement (248,4 MEUR, soit 56,7% du total), les produits agricoles et agro-alimentaires avec la pêche, le thé et les épices (67,8 MEUR, 15,5% du total), les articles en caoutchouc et plastique (39,8 MEUR, 9,1%) grâce à la présence de plusieurs usines du groupe Michelin sur place et les pierres précieuses et semi-précieuses (35,4 MEUR, 8,1%).

La France constitue un client relativement important du Sri Lanka ; elle se classait, selon les statistiques locales, au 10e rang, absorbant 2,1% de ses exportations.

**Les échanges de services entre le Sri Lanka et la France restent modestes**. Ils ont atteint 235 MEUR en 2023 (derniers chiffres disponibles), dont 62 MEUR d’exportations françaises et 173 MEUR d’importations, essentiellement concentrées dans le secteur du tourisme.

**Perspectives :** La levée progressive des restrictions aux importations imposées par le Sri Lanka à partir de 2020, la stabilisation économique et la reprise notamment du secteur manufacturier devraient soutenir nos échanges bilatéraux, même si nos exportations ne progresseront de manière significative que si de nouvelles livraisons d’aéronefs interviennent. Les incertitudes quant à la politique commerciale qui sera suivie par les autorités américaines devraient conduire les exportateurs sri lankais à s’intéresser plus encore aux marchés européen en général et français en particulier et donc à accroître leurs ventes de textile-habillement en France même si la consommation dans ce secteur devait stagner, comme ce fut le cas en 2024.

**Philippe FOUET**

**ANNEXES** *(Source : Douanes françaises)*

**Evolution du commerce bilatéral France-Sri Lanka au cours des 10 dernières années** (MEUR)

**Principales exportations françaises par secteurs en MEUR et part dans le total** (2024)

**Principales importations françaises par secteurs en MEUR et part dans le total** (2024)

**Echanges commerciaux bilatéraux par catégories de produits entre 2023 et 2024**

